



## L'IMAGINAIRE DANS LA RÉFÉRENCE À L'ÉTHIQUE

Despina TSAKIRIS\*

### Résumé

*L'article proposé rend compte d'une réflexion sur les positions éthiques qu'implique le fait d'être en interaction avec l'autre dans un processus de recherche ainsi que sur l'incidence éthique qui comporte le fait de produire des connaissances sur l'autre. En fait, il s'agit d'éclairer les enjeux entre le souci d'éthique et l'imaginaire du chercheur au moyen d'une démarche de recherche où la référence à l'éthique devient un référent privilégié des choix du chercheur.*

### Abstract

*This paper deals with a reflection on the ethical positions implied by the fact of relating to others in a research process, as well as on the ethical consequences on others involved by the production of knowledge. Actually, the problem is to shed light on the stakes between the researchers' ethical preoccupations and their imagination by means of a research process in which the reference to ethics becomes a privileged referent of the researchers's choices.*

83

---

\* - Despina Tsakiris, Docteur en Sciences de l'éducation.

Après quelques décennies de silence, le questionnement concernant les rapports entre éthique et science fait surface dans les débats scientifiques. Ce questionnement a suscité un renouvellement des problématiques d'ordre éthique dans les Sciences de l'homme et de la société. Il a permis la confrontation des approches et réflexions qui se développent dans chaque discipline ainsi que la mise en lumière de l'articulation ou de l'interpénétration des problèmes éthiques et épistémologiques dans le processus de la recherche. Cette articulation s'impose lorsqu'on est amené à réfléchir sur les positions éthiques qu'implique le fait d'être en interaction avec l'autre dans un processus de recherche et à réfléchir également sur l'incidence éthique qui comporte le fait de produire des connaissances sur l'autre.

Notre propos sera centré sur la motivation éthique dans le choix du chercheur à publier ou pas l'histoire intime du « sujet-objet ». Alors que le chercheur se trouve dans une position déontologique conforme, le questionnement éthique peut entrer en jeu dès qu'il s'agit de son droit d'explorer l'intimité de l'autre, de la restituer comme objet d'imputation d'une ou de plusieurs significations, et enfin de la rendre publique.

Pour notre part, entreprendre un questionnement sur l'éthique et la déontologie dans le processus de recherche à caractère clinique n'a d'ambition ni de définir une conduite d'éthique dans la démarche du chercheur, ni de déterminer les indices qui permettraient d'appréhender cette conduite. En fait, il s'agit d'éclairer l'interrogation éthique dans ce processus de recherche et ses rapports avec la problématique de l'implication du chercheur.

84

Si l'idée de l'aventure est souvent assimilée au travail de recherche, c'est parce que ce travail dénote l'investissement psychique du chercheur dans son objet d'étude comme étant mobilisateur à la fois des volontés, des angoisses, des désirs, des représentations, c'est-à-dire de l'imaginaire. Dans ce sens, la recherche constitue une autre manière de se confronter à soi-même en transformant l'objet intérieur, investi par son imaginaire singulier, en objet d'étude, puis en le restituant comme un savoir dont les autres puissent s'emparer.

De fait, le travail de recherche est un mouvement, entre d'une part, le soi et le pour soi, et d'autre part, l'autre contenu dans le sujet avec lequel le chercheur est en rapport. Ce mouvement bipolaire entre l'« auto » et l'« hétéro » s'inscrit dans la durée, donc dans la temporalité, mettant en jeu une dialectique entre l'altération (l'autre) et l'identité qui implique la fidélité à soi-même et la répétition.

Pris dans « *ce jeu éminemment contradictoire de la nostalgie et de la reconnaissance de la différence comme sources de toute création, donc d'autorisation* » (1), le

1 - J. Ardoino, « L'analyse multiréférentielle des situations sociales », in *Psychologie clinique*, n° 3, Paris, 1990, p. 41.

chercheur est amené à passer la question « qui ? » (2) : qui parle ? qui agit ? qui est le sujet d'imputation de ces dires et de ces agissements ? et cela, non seulement au moment de la reconstitution mais aussi au moment de l'écoute, du regard, de la parole. En fait, la question « qui ? » aide le chercheur à circonscrire les frontières de son espace identitaire lorsque les processus identificatoires, déclenchés par la recherche, opèrent.

Les attachements identitaires du chercheur constitueront une réalité par et dans laquelle il remaniera, par rapport à ce qui est passé comme objet, ses implications libidinales ainsi que celles à caractère social. Dans le cadre d'une recherche impliquant l'analyse clinique, ce que l'on désigne comme objet est justement reconnu comme sujet ayant des intentions, des désirs, de l'inconscient. Dans ce sens, le processus de recherche est une rencontre intersubjective. Dans cette rencontre intersubjective, l'enjeu imaginaire est présent. Il se manifeste et s'exprime dans le dire et le faire de chaque partenaire.

En fait, cette rencontre intersubjective qui constitue le processus d'une recherche clinique, peut susciter le conflit intérieur du « sujet-objet » ou même, elle peut le rendre manifeste de telle manière qu'une partie intime de son histoire surgit. Dans ce cas-là, le recours à une norme déontologique s'avère nécessaire pour le chercheur afin de redéfinir sa position et son rôle, ainsi que les limites de son intervention. Ce recours peut se faire au nom d'une visée éthique.

À ce rapport de subordination et de complémentarité entre la déontologie et l'éthique nous nous sommes confrontés dans notre itinéraire de chercheur, plus précisément dans le cadre d'une recherche sur le contrôle des connaissances des élèves. Dans cette recherche, nous avons été amenés à effectuer certaines observations et entretiens avec les enseignants de deux écoles primaires porisiennes.

85

Un jour, nous avons observé Françoise pendant une heure, gérer les opérations de contrôle des connaissances des élèves. Elle interrogeait trois élèves sur un problème d'arithmétique. Les élèves avaient du mal à effectuer certaines opérations, ce qui a fortement énervé Françoise. Elle dit à l'un d'eux : « *Steeve, je te préviens que tu vas redoubler ton CM1* ». Sur le moment nous n'avons fait aucun commentaire sur sa remarque.

Au cours d'un entretien que nous avons eu par la suite avec Françoise, elle a abordé sa propre expérience d'écolière en relatant avec beaucoup d'émotion un événement qui s'est avéré traumatisant pour elle. Son institutrice lui disait constamment qu'elle allait redoubler son CM1. Nous nous sommes rendu compte toute de suite du lien existant entre cette expérience et son comportement actuel d'enseignant, c'est-à-dire de la répétition. Nous avons passé sous silence ce lien parce que, pour nous, il

2 - P. Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Éd. du Seuil, 1990.

s'agissait d'une question éthique, c'est-à-dire, ne pas exposer une personne à un conflit dont on ne peut mesurer les répercussions. De plus, nous n'avions pas le droit de réagir car nous n'étions pas dans une situation déontologiquement conforme.

Par la suite, dans la rédaction de cette recherche, nous avons développé cette idée de répétition sans citer le « cas » de Françoise dans son intimité. Même si nous avons le droit, déontologiquement parlant, d'exposer son cas, nous ne l'avons pas fait pour des raisons afférentes à l'éthique.

\*  
\* \*

Réfléchissant sur notre réaction concernant le « cas » de Françoise, nous constatons que le souci d'éthique de la part du chercheur passe de la norme à la visée, et devient, dans un moment donné, un référent privilégié dans le processus de recherche. Certes, ceci n'a peut-être qu'une valeur singulière qui reste attachée à une expérience personnelle. Toutefois, s'interroger sur les présupposés du souci d'éthique dans le processus de recherche permet d'éclairer les parties cachées de ce souci.

En fait, la référence à l'éthique peut intervenir dans un processus de recherche pour marquer un coup d'arrêt face à une confrontation du chercheur avec soi-même, c'est-à-dire face à une errance identitaire pouvant accentuer ses conflits intérieurs. Se détachant ainsi du questionnement sur l'imaginaire du chercheur, la référence à l'éthique devient pour le chercheur, un appui de rationalisation à but défensif. Le chercheur se trouve ainsi dans une position qui creuse le clivage entre l'éthique et la problématique imaginaire du chercheur.

86

Alors, vu les risques auxquels le chercheur s'expose dans un processus de recherche, peut-on prétendre dicter une règle de conduite abstraite et qui s'applique dans toutes les circonstances, donc là où les choix et les options du chercheur se posent comme éthiquement motivés ?

Bien que les rappels d'ordre déontologique tels que le maintien de l'anonymat des personnes participant à la recherche et l'élimination des indices pouvant identifier ces personnes, s'avèrent nécessaires dans un processus de recherche, – ils sont d'ailleurs présents dans la publication des ouvrages des analystes concernant des « cas » cliniques – ils demeurent insuffisants pour gérer la révélation du secret ou de l'intimité d'une personne au cours de la recherche. En fait, le chercheur ne peut se dégager ni de la charge ni de la responsabilité de son action de rendre publique ou pas l'intimité de l'autre. Cette action du chercheur ou d'ailleurs de n'importe quel autre acteur social ne peut pas être soumise à aucun commandement universel. Comme C. Castoriadis le dit en citant Aristote, l'« agir » « est toujours nécessairement placé dans le particulier et non dans l'universel, donc (il) requiert de nous

*l'exercice de la phronésis. Et l'auteur ajoute : La phronésis est de pouvoir juger là où il n'y a pas de règles mécaniques, objectivables, permettant de juger » (3).*

Mais comment acquérir cette *phronésis*? Comment le jugement devient-il possible? Comment justement l'enjeu imaginaire présent dans le processus de recherche n'entrave-t-il pas le chercheur à l'exercice du jugement de manière à le fixer à la possibilité ou à la passivation?

Comme nous l'avons déjà dit, le clivage entre l'éthique et l'imaginaire que le chercheur peut opérer, lui sert pour rationaliser, voire justifier ses choix. Mais ce clivage en produit un autre, à savoir, un clivage entre l'implication et l'autorisation. Autrement dit, le chercheur se sent pris dans une situation face à laquelle il ne peut pas s'engager à titre d'auteur. C'est-à-dire, il ne peut pas se reconnaître, ni être reconnu par autrui comme coauteur ou co-constructeur du sens. Il se trouve par conséquent dans une situation qu'il ne peut pas assumer pleinement.

Certes, le chercheur n'est pas exempt de tous ces risques, et il ne pourra jamais l'être. Toutefois, il n'est pas non plus voué à se tenir à une position de témoin passif du processus engagé. Le chercheur peut être amené à exercer une activité au sein de laquelle il se reconnaît comme être pensant. Au moyen de cette activité il résistera aux « automatismes » et il exercera un examen critique sur le représenter, le dire et l'agir. Autrement dit, cette activité implique la perlaboration de ses émotions, ses affects, son processus de pensée, ce qui le placera dans une position rendant possible la réflexivité. C'est-à-dire, ses émotions, ses affects, son processus de pensée se constituent en objets, par et dans lesquels un dialogue peut s'instaurer.

Ce dialogue « silencieux » qui implique la possibilité de la mise en question de soi-même, est une condition nécessaire pour affronter nos actes sans déduire de là un universel faisant référence à une conduite ou à une règle éthique.

87

Enfin, dans les jugements issus de l'exercice de la *phronésis*, l'éthique dictant l'agir n'est pas astreinte à l'universalisation. Au contraire, elle affronte le particulier et elle donne lieu à une réflexion sur l'agir afin de l'enrichir, de le modifier voire même de le transformer.

3 - C. Castoriadis « Le cache-misère de l'éthique » in *La montée de l'insignifiance – Les carefours du labyrinthe*, IV, Paris, Éd. Seuil, 1996, p. 212.